



Dominique Lehalle,
Directrice de la rédaction

L'impuissance n'est pas une fatalité

#santéconnectée. C'est le *buzzword* de l'année. Derrière l'expression, des objets (connectés, bien entendu) et des apps, à la pelle, apportent de nouvelles promesses de « révolutionner » la santé. Cette effervescence fait trembler les institutions. D'autant plus que les Gafa¹ (acronyme désormais consacré pour désigner les maîtres de l'Internet... si ce n'est du monde) entrent dans la partie. À coups d'investissements financiers, de rachats de sociétés, de recrutements d'experts, ils montrent en tout cas les dents. Et ils sont capables de nous concocter des business plans prévention/santé/bien-être à faire pâlir Marisol Touraine et l'ensemble de ses collègues européens. Pour le moment, la santé connectée, c'est une dynamique d'entrepreneurs, d'ingénieurs et d'investisseurs. Les levées de fonds vont bon train, à l'instar de l'annonce récente du soutien au développement de l'un des leaders du marché, iHealth, avec 25 millions de dollars.

#bonus-malus. L'imagination est sans limites. Au point que l'on a pu voir apparaître des bracelets traqueurs, conçus pour délivrer un choc électrique à l'utilisateur qui ne remplirait pas l'objectif qu'il s'est fixé (en nombre de pas, par exemple) ! Les modèles économiques se cherchent et les assureurs montent en première ligne. Ce n'est qu'un test en France, mais le phénomène se répand déjà aux États-Unis : laissez traquer vos comportements (vertueux bien sûr !) via un capteur, et votre assurance santé coûtera moins cher. Les observateurs prennent ces évolutions suffisamment au sérieux pour commencer à alerter l'opinion. C'est ainsi que le *think tank* Renaissance numérique² – bien que composé de « militants » du numérique – préconise l'organisation d'une « concertation nationale avec les acteurs publics, la Cnil, les représentants des assurances, les patients et les consommateurs pour encadrer le risque de pratiques de bonus-malus santé par les assurances privées, qui pourraient induire des inégalités dans l'accès aux soins ».

#régulation. Le débat autour de la santé connectée a en effet tendance à se focaliser sur le degré de régulation – et de contrôle – qu'il convient d'imposer à ce marché naissant, tout en laissant ouvertes les vannes de l'innovation (dont on attend croissance, emplois, etc.). Où placer le curseur, le gendarme ? On a envie de rappeler, en première analyse, que l'arsenal réglementaire existant permet déjà d'assurer un bon niveau d'encadrement... et qu'il faudrait commencer par en garantir la lisibilité plutôt que d'ajouter des couches de nouveaux textes !

Et puis, l'impuissance n'est pas une fatalité. La CNIL – suivie par quelques-unes de ses homologues européennes – n'a-t-elle finalement pas réussi à faire respecter quelques règles de confidentialité des données personnelles par Google ? Apple n'a-t-elle finalement pas décidé d'appliquer quelques règles dans l'utilisation des données de santé ? Quelques jours avant le lancement d'HealthKit, la société enjoignait aux développeurs de « ne pas vendre les données de santé collectées à des plates-formes de publicité ou à des gestionnaires de bases de données ». On a aussi envie d'espérer que c'est le citoyen-consommateur-patient qui aura le mot de la fin.

L'innovation, c'est quand même lui qui l'adopte... ou pas. Jusque-là, le bracelet connecté n'a pas fait ses preuves. L'arrivée des montres intelligentes changera-t-elle la donne ? Comme le dit avec humour un blogueur du Club Digital Santé : « Décembre sous les sapins, avril sur *leboncoin*³.



¹ Google, Amazon, Facebook, Apple.

² Dans un livre blanc paru en septembre : D'un système de santé curatif à un modèle préventif grâce aux outils numériques.
<http://www.renaissancenumerique.org>

³ <http://club-digital-sante.info>

Société éditrice : Special Partner. **Siège social :** 84 Avenue de la République 75011 Paris RCS 449672583.
Directeur de publication : Xavier Lebranchu xavier.lebranchu@dsih.fr. **Directrice de la rédaction :** Dominique Lehalle redaction@dsih.fr. **Rédacteurs :** Delphine Guilgot - Cédric Cartau - Bruno Benque - Damien Dubois - Pierre Derrouch - Sylvaine Luckx. **Contributeurs :** Jean-Pierre Thierry - Omar Yahia - Philippe Ameline - Sylvie Delplanque. **Coordinatrice générale :** Hassania Ahrad hassania.ahrad@dsih.fr. **Conseiller technique :** Vincent Trély. **Direction artistique :** Framboise Communication - Paris. **Pour nous contacter :** 02 99 46 24 43 contact@dsih.fr. **Abonnement :** 02 99 46 24 43. **Courrier :** 84 avenue de la République, 75011 Paris **Courriel :** abonnement@dsih.fr. **Tarif d'abonnement France :** 3 numéros par an, 64€ TTC **Étranger :** nous consulter. **CNIL :** 1436001. **INPI :** 113813102. **Dépôt légal :** à parution. **Impression :** Corlet. **Tirage :** 4 000 ex **ISSN :** 2110-6827 **Périodicité :** Quadrimestrielle.

